

L'ACCOLADE



PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

avril 2005 VOLUME 8 NUMÉRO 4

Construire un monde meilleur un conseil à la fois

On annonce un nouveau partenariat avec les Olympiques spéciaux. De nouveaux fonds et des bénévoles plus nombreux développeront notre travail de proximité

Les Chevaliers de Colomb ont engagé une somme de 1 million \$ répartie sur les quatre prochaines années afin que soient accrus les programmes associés aux Olympiques spéciaux en Amérique du Nord. Les deux organismes collaboreront encore plus étroitement afin de poursuivre davantage la mission des Olympiques spéciaux. Les Chevaliers fourniront des bénévoles supplémentaires durant les jeux d'état et locaux, et travailleront de pair avec les Olympiques spéciaux d'Amérique du Nord afin que les programmes puissent être accessibles aux pays mal desservis par les Jeux Olympiques spéciaux à l'heure actuelle.

Le Secrétaire suprême, Charles H. Foos, a donné les grands traits du nouveau partenariat lors de la réunion du Conseil d'administration des Jeux Olympiques spéciaux des États-Unis, tenue à Orlando, en Floride, du 10 au 12 février dernier, au cours de laquelle il a informé les officiers et les membres du bureau d'administration des Jeux Olympiques spéciaux des États-Unis de cette initiative.

Le partenariat comprend un investissement direct favorisant la croissance des Jeux Olympiques spéciaux du Mexique. Le conseil d'adminis-

tration de l'Ordre a consenti un don de 50 000 \$ aux Jeux Olympiques spéciaux du Mexique pour l'achat d'uni-



Charles H. Foos, secrétaire suprême, présentant le nouveau programme de l'Ordre aux responsables des Jeux Olympiques spéciaux.

formes et d'équipements sportifs, et pour couvrir les dépenses de l'organisation des jeux.

Les Chevaliers vont également travailler de concert avec les Jeux Olympiques spéciaux afin de mettre

sur pied de programmes semblables aux Philippines, à Porto Rico, aux Bahamas, ainsi qu'à Guam et en République dominicaine.

«Il ne peut qu'y avoir de gagnants au sein de cette alliance» a affirmé le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, à l'annonce de l'initiative bilatérale.

Au niveau local et au niveau des états et des provinces de l'Ordre, on rapporte avoir rassemblé et remis annuellement des fonds d'environ 2 millions \$ aux Olympiques spéciaux. Le Conseil suprême accorde son appui financier et fournit des bénévoles à ces jeux internationaux depuis la fin des années 1960, au moment où les Olympiques spéciaux ont été fondés par Eunice Kennedy Shriver et son mari, Sargent Shriver, lui-même Chevalier.

Le conseil d'administration a également voté la contribution de 180 000 \$, à être répartis parmi les conseils d'état des États-Unis et du Canada. À l'occasion de leurs congrès de ce printemps, les députés d'état seront tenus de présenter des fonds aux représentants ou aux athlètes des Olympiques spéciaux des états et des provinces.

«Ce nouveau partenariat est un moyen par lequel nos membres peuvent servir encore davantage les athlètes qui participent actuellement aux Jeux Olympiques spéciaux et dont le

LeMot

du Chevalier Suprême

Soutenir la vision de notre fondateur

Très bientôt, nous accueillerons le 1,7 millionième membre des Chevaliers et le 100 000e Amis de l'abbé McGivney.



Carl A. Anderson

Ces deux initiatives ont besoin de votre participation. Recrutez un nouveau membre et envoyez-nous tout de suite son Formulaire #100, pour qu'il puisse participer au tirage. Et le 1,7 millionième nouveau membre et son Chevalier recruteur gagneront un voyage à New Haven.

Si vous ne vous comptez pas encore parmi les Amis de l'abbé

McGivney, dont l'objectif est de promouvoir la cause pour la canonisation du Serviteur de Dieu, l'abbé Michael J. McGivney, inscrivez-vous dès aujourd'hui, en vous rendant sur le site www.fathermcgivney.org/francais.

L'abbé McGivney a fondé les Chevaliers de Colomb à une époque difficile, une époque de changements sociaux importants. Son seul but était d'assurer le soutien matériel et spirituel des familles. Il a passé sa vie si brève sur la terre à se préoccuper des autres et à subvenir à leurs besoins : sa mère veuve et ses frères et sœurs, les membres de sa paroisse, les détenus de la prison de New Haven, les veuves et les orphelins de la communauté et ces premiers frères Chevaliers.

Son optimisme de jeunesse avec lequel il faisait face à la vie et sa manière pratique de trouver les solutions aux difficultés de la vie devraient nous inspirer. Ni l'envergure

des solutions à trouver, ni sa santé précaire n'ont réussi à diminuer l'espérance de l'abbé McGivney. Certes qu'une telle force morale est enracinée dans une vie de prière et d'ouverture à l'influence du Saint Esprit.

L'abbé McGivney nous a légué plus encore que l'organisme des Chevaliers de Colomb. En effet il nous a légué son œuvre, sa vision et sa spiritualité, tout ce qui vit en nous aujourd'hui. Par ailleurs, il nous revient d'assurer que son héritage sera transmis à la prochaine génération et au-delà.

Nous avons besoin de l'abbé McGivney comme modèle pour nous guider et nous inspirer. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de Chevaliers et d'Amis de l'abbé McGivney pour que soit gardée vivante sa vision pour l'Église et pour le monde.

Vivat Jésus!

Élection des officiers pour l'année fraternelle 2005-2006

C'est le moment de songer aux membres qui seront les dirigeants de votre conseil pendant l'année fraternelle 2005-2006. La plupart des conseils tiennent leur élection annuelle entre le 15 mai et le 15 juin.

Selon les articles 126 et 128 des règlements des Chevaliers de Colomb, tout conseil est tenu d'élire chaque année des officiers aux postes de : grand Chevalier, député grand Chevalier, chancelier, secrétaire archiviste, trésorier, conseiller juridique, cérémoniaire, Sentinelle d'intérieur et Sentinelle d'extérieur et syndics.

Sauf pour les syndics, qui peuvent être élus pour des mandats de jusqu'à trois ans, les nouveaux officiers occuperont leur poste du 1er juillet 2005 jusqu'à l'élection et l'installation de leurs successeurs.

Le grand Chevalier, le député grand Chevalier et les syndics choisissent l'aumônier du conseil, sous réserve de l'accord de l'évêque diocésain. Il

revient au grand Chevalier de nommer chaque année le conférencier et le secrétaire financier du conseil qui, tous deux, reçoivent leurs mandats du Chevalier suprême.

Un membre ne peut être installé dans ses fonctions d'officier s'il n'a pas réglé sa cotisation du dernier trimestre. Le fait de ne pas payer sa cotisation rend celui-ci inapte à continuer dans ses fonctions.

Après les élections, il revient au secrétaire financier de présenter un Rapport notant les officiers élus pour le mandat du 1er juillet 2005, jusqu'au 30 juin 2006 (article 185), et de le remettre au secrétaire suprême, avec copie au député d'état, au député de district et déposé aux archives du conseil. Le formulaire de ce rapport, qui doit être envoyé entre 1er mai et le 1er juillet, se trouve sur le site Internet de l'Ordre: www.kofc.org/francais ainsi qu'à la page 23 du Cahier de formulaires de rapport du conseil (1436-F). On doit l'envoyer tout de suite après

des l'élection du conseil afin d'assurer que les nouveaux officiers recevront les publications et autres documents du Conseil suprême qui les aideront à remplir leurs fonctions.

Entre autres tâches, il revient au grand Chevalier de nommer les directeurs et les responsables du programme de service, du recrutement, du respect de la vie, de la promotion de l'assurance et autres activités. Il revient également au grand Chevalier de communiquer ces nominations au Département des services fraternels du Conseil suprême, en utilisant le formulaire du Rapport des responsables du programme de service pour le terme pour l'année 2005-2006 (365F). Ce formulaire se trouve sur le site Internet de l'Ordre ainsi qu'à la page 25 du Cahier de formulaires de rapport du conseil (1436-F). Des copies du rapport doivent être transmises également au député d'état, au député de district et déposé aux archives du conseil.

S.V.P.

Suivre vos programmes...

Les Chevaliers accordent des fonds aux régions de l'Asie dévastées par les tsunamis

Le nombre énorme de victimes et la vaste destruction causée par le tsunami survenu dans l'Océan Indien en décembre dernier ont affecté le fin fond de compassion et de secours des Chevaliers de Colomb. À la fin de janvier, l'Ordre avait distribué 300 000 \$ à des organismes de secours internationaux et à des congrégations religieuses œuvrant dans les régions les plus gravement frappées.

Le conseil suprême a fait un don de 250 000 \$ à des activités de secours au début de janvier, et établi un fond de secours par les *U.S. Knights of Columbus Charities, Inc.* et les *Knights of Columbus Canada Charities Inc.* (Les œuvres de bienveillance des Chevaliers de Colomb du Canada). En annonçant le fonds de secours, le Chevalier suprême, Carl A. Anderson, a fixé à 1 million \$ l'objectif de l'Ordre. Il a recommandé également tant les survivants que les victimes à nos prières.

«La mort et la destruction causées par cet horrible désastre naturel dépassent l'imagination» dit-il. «Nous, Chevaliers de Colomb, avons toujours été reconnus pour notre dévouement et notre charité, et nous répondrons aux présents besoins rapidement et généreusement. »

Les *Catholic Relief Services* (Services de secours catholiques) qui ont des bureaux régionaux dans toutes des régions affectées, a reçu 100 000 \$ de fonds consentis surtout par des Chevaliers individuellement et des conseils locaux. Les Frères de la charité et les Oblats de Marie-Immaculée, deux congrégations à l'œuvre sur le terrain au Sri Lanka, ont reçu chacune 50 000 \$ pour la reconstruction d'écoles, des pensionnats et des centres de formation. Les Frères du Sacré-Cœur en Inde ont reçu 50 000 \$ également des Chevaliers. Les Sœurs franciscaines du Cœur Immaculée de Marie, en Inde et le diocèse de

Marthandom, en Inde également ont reçu chacun 25 000 \$.

Certains conseils ont rapporté avoir organisé des «gueletons» de poisson frit et des déjeuners de crêpes pour le secours aux victimes du tsunami.

Les seuls membres du conseil Hot Springs (Arkansas) 6419, ont fait don de 8203 \$, tandis que le conseil lui-même a remis 250 \$ à chacune des deux paroisses de la région qui ont organisé des collectes d'aide pour les victimes du tsunami.

«Un de Chevaliers de notre conseil a voulu faire une contribution substantielle» explique le grand Chevalier, Joseph Dierks, «alors nous avons communiqué par Internet avec les *'Knights of Columbus Charities'* et quelques autres ont décidé de faire un don à leur tour.»

«Nos sentiments rejoignaient tout le monde, ajoutait M. Dierks. Ça m'a fait du bien. Nous n'étions que du monde ordinaire ensemble qui faisait quelque chose de valable.»

Le conseil Villa Marie 6342, de Pomona, New Jersey, a collaboré avec des conseils voisins, le député de district Ray Sands, le conseil d'état du New Jersey et le diocèse de Camden. Ensemble, ces organismes ont réuni des dizaines de milliers de dollars remis à une région à prépondérance catholique du Sud de l'Inde qui a été dévastée par des raz-de-marée. Les fonds ont été envoyés directement à l'abbé John Kennedy, un prêtre de l'Inde, en service à la paroisse «Resurrection», de Mamora, New Jersey.

«L'abbé Kennedy est venu à notre réunion de conseil, le premier lundi de janvier et nous a montré ce qui était arrivé aux gens de sa région de l'Inde et sur-le-champ, le conseil lui a voté 5000 \$, a dit Ray Williams, grand Chevalier du conseil 6342. Le conseil continue toujours sa collecte de fonds. «Toutes les sommes recueillies vont

directement à l'abbé Kennedy qui les a déjà fait parvenir à son évêque en Inde.»

POUR FAIRE PARVENIR DES DONNS AU ASIAN DISASTER RELIEF FUND, AU CANADA

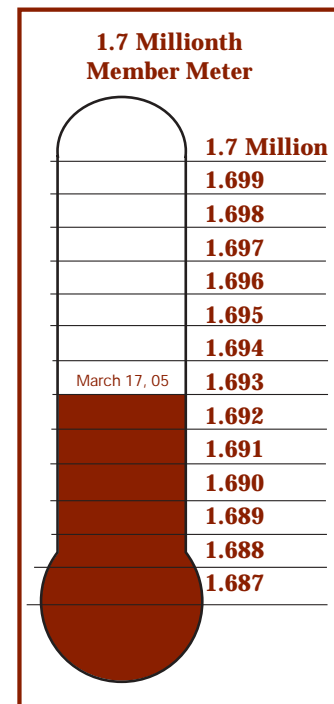
Faire parvenir vos dons à :

Knights of Columbus Canada Charities Inc. [Œuvres charitables canadiennes des Chevaliers de Colomb]

PO BOX 7252 Station A,
Toronto, ON M5W 1X9

ATTN : Asian Disaster Relief
[Secours pour la catastrophe en Asie]

L'Ordre arrive rapidement à une étape importante dans le nombre de ses effectifs



Votre conseil recrutera-t-il le 1,7 millionième membre?

CHEVALIERS DE COLOMB

1 Columbus Plaza New Haven CT 06510-3326

International Priority
Airmail
US Postage Paid
Jamaica NY
Permit No. 09095

Bâtir une nouvelle culture de la vie

Comme l'écrit le pape Jean-Paul II dans son encyclique *Evangelium Vitae* (L'Évangile de la vie), «Tous ensemble, nous devons bâtir une culture de la vie.» Les Chevaliers ont voulu répondre à cet appel en réalisant un programme appelé «*The Culture of Life Legislative Initiative*» (Initiative législative de la culture de la vie), et présentée dans un film de seize minutes (en anglais seulement) qui a le titre suivant: *Building a New Life Culture* (Bâtir une nouvelle culture de la vie).

Le film présente la surveillance des activités législatives entreprise par le Secrétariat suprême et les «Alertes législatives» qu'il émet lorsqu'il y a lieu que, au recours à la chaîne téléphonique, les membres passent à l'action. L'Ordre a entrepris «l'Initiative législative de la culture de la vie» afin que toute la vérité concernant la vie humaine soit communiquée grâce au contact personnel à tous les niveaux du processus démocratique. Quatre moyens sont proposés : des visites personnelles aux politiciens, des communications téléphoniques à leurs bureaux; des communications par courriels; des messages par télécopieur ou par courrier ordinaire. L'objectif est d'établir une communication régulière avec les politiciens, les encourageant à voter en tenant compte des principes du respect de la vie.

Disponible en formats VHS ou DVD, le film est accompagné d'un guide pratique et se commande au Département des services fraternels : par téléphone, 203-752-4270; par courriel, fraternelservices@kofc.org. Il coûte 3 \$ pour un ou deux copies, 5 \$ pour trois à cinq copies. Aidez à l'établissement de la nouvelle culture de la vie.

Le 37e Tournoi de golf amateur international des Chevaliers

Le conseil St. Bernard 9514, de Bella Vista, Arkansas, a l'honneur de vous inviter au 37e Tournoi de golf amateur international annuel des Chevaliers de Colomb qui se tiendra du 12 au 17 juin 2005, à Bella Vista. «Bella Vista» en italien signifie «belle vue» et cette communauté planifiée abonde de belles vues et de terrains de golf.

Le quartier général du tournoi se trouvera à Rogers, Arkansas, aux *Embassy Suites*, tandis que, à 2,5 km, se trouveront les hôtels *AmeriSuites*, *Hampton Inn* et *Candlewood Suites*. C'est aux *Embassy Suites*, que où auront lieu toutes les activités mondaines du tournoi, sauf le lunch pour les dames, qui aura lieu à la salle paroissiale de l'église St. Bernard, de Bella Vista. Cet hôtel a beaucoup d'expérience avec de grands banquets.

Le tournoi se déroulera sur trois splendides parcours de Bella Vista, qui sont tous situés à quelque 25 ou 30 minutes du quartier général. Il y aura aussi un parcours pour les dames. Des autobus assureront le transport vers tous les terrains, depuis le quartier général.

Plusieurs activités sociales sont prévues pour vous et votre famille. Entre autres, il y aura des visites aux *Eureka Springs*, au *Precious Moments Inspirational Park*, et aux *Terra Studios*. En tout et partout, vous êtes assurés d'une visite agréable et passionnante dans la magnifique région due Nord-ouest de l'Arkansas.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant avec le responsable du tournoi, Al Smith, au 1-479-876-5637 ou, par courriel : aemsmith@juno.com, ou encore avec le co-responsable Jerry McKibben, au 1-479-855-4639, ou par courriel : jcmckib@earthlink.net.

À bientôt sur le parcours!